



Technologies de l'information et de la communication Innovation et Droit international

150ème anniversaire de l'Union internationale des télécommunications
30ème anniversaire du Concours Charles-Rousseau



*Colloque associé au Concours Charles Rousseau
à l'occasion de la Journée Mondiale des Télécommunications (JMT-2015)*

Paris

22 mai 2015 / 9h00 – 13h00

Contexte

Le Concours Charles Rousseau. Le Concours Charles-Rousseau est un concours francophone de procès simulé en droit international ouvert aux universitaires d'établissements d'enseignement supérieur de tous pays et destiné à développer la connaissance et la maîtrise du droit international public. Les équipes s'y affrontent autour d'un cas fictif, pour lequel elles doivent présenter des mémoires puis plaider devant des spécialistes du droit international. Le Concours vise notamment à rapprocher les universitaires francophones et à approfondir différentes questions juridiques d'actualité. Organisé tous les ans dans un pays différent, il l'a été ces dernières années à Beyrouth, Bucarest et Montréal. L'édition 2015 se déroulera à Paris avec une participation record de 32 équipes représentant trois continents. Le cas de l'édition 2015, plonge les équipes au cœur de problématiques internationales inédites mais actuelles : cybersécurité, espionnage numérique, satellites et drones. Il est co-organisé par l'IDEST, le CEI et le RFDI.

La JMT de l'IDEST. L'IDEST-CEI (Université Paris Sud) organise chaque année un colloque dans le cadre de la Journée mondiale des télécommunications de l'Union internationale des Télécommunications pour réunir, autour des plus grands spécialistes du droit des télécoms, les avocats et les juristes du secteur pour un panorama des questions liées au développement des réseaux et des services de l'écosystème numérique. Les précédentes éditions portaient sur les thèmes suivants : Le nouveau cadre réglementaire des télécommunications après la Review de 2009 (2010) ; Le très haut débit pour tous (2011) ; Les Cyberstratégies à l'épreuve du droit des télécommunications (2013) ; La réforme des télécommunications en Europe (2014).

Thème de l'édition 2015

Cette année, le colloque aura pour thème « *TIC, Innovation et Droit international* ». Il s'inscrit dans le prolongement du thème choisi par l'Union internationale des télécommunications comme fil conducteur des manifestations qui marqueront les 150 ans de cette première organisation internationale à vocation universelle, en liaison avec des thèmes abordés dans le cas de l'édition 2015

du Concours Charles-Rousseau Les discussions s'articuleront autour de trois sessions juridiques : la gouvernance internationale (action de l'UIT et des autres organismes), le développement (en particulier, le développement économique, social et culturel des Etats et des peuples), et la sécurité (sous une double perspective : la sécurité des TIC et la sécurité par les TIC).

Déroulement du colloque

- 9h00 Introduction
- 9h30. Session 1 : TIC, innovation, et gouvernance internationale
- 10h45. Pause-café
- 11h00. Session 2 : TIC, innovation et développement
- 12h15. Buffet
- 13h30. Session 3 : TIC, innovation et sécurité
- 14h45. Conclusions
- 15h30. Finale du Concours Charles Rousseau

Intervenants

Seront réunis à cette occasion les plus grands experts internationaux du droit des télécommunications et de la société de l'information qui interviendront à tour de rôle sur les questions de liberté des télécommunications, de la gestion du spectre, du secret des communications et de la protection des données, de sécurité des réseaux, de lutte contre la fracture numérique, de gouvernance de l'internet, et du développement des applications dans tous les domaines.

Appel à contributions

Les personnes souhaitant présenter une communication à l'une des trois sessions sont invitées à adresser aux organisateurs de l'événement le titre de leur projet d'intervention ainsi qu'un résumé du contenu avant le 1^{er} mars 2015.

Publication

Les contributions retenues feront l'objet d'une publication dans l'ouvrage consacré aux 150 ans de l'UIT à la Collection de l'IDEST, aux éditions Pedone.

Organisateurs et point de contact

- Philippe Achilleas, Directeur de l'IDEST-CEI, du Master 2 Droit des activités spatiales et des télécommunications, et de la Chaire internationale du droit de l'espace et des télécommunications : philippe.achilleas@idest-paris.org
- Daniel Dormoy, Professeur Emérite, Ancien Président, Membre du CA du RFDI, Coprésident du Comité d'organisation : danieldormoy@orange.fr
- Thomas Royal, Chercheur-doctorant, IDEST-CEI : thomas.royal@u-psud.fr

Partenaires

